

Charte institutionnelle du Musée romain de Vallon

Définition et vocation

Le Musée romain de Vallon est un musée archéologique de site, créé pour valoriser les vestiges d'époque romaine et tout particulièrement les deux mosaïques exceptionnellement bien conservées *in situ*. Il allie patrimoine, savoir et observation. Le Musée romain de Vallon est un lieu culturel de référence dans le domaine des mosaïques romaines, sur le plan national et international.

Cadre légal

Les mosaïques et les autres vestiges archéologiques immobiliers *in situ* sont propriété de la Commune de Vallon.

Les vestiges mobiliers (objets archéologiques) sont propriété de l'Etat de Fribourg, sous la responsabilité du Service archéologique de l'Etat de Fribourg (SAEF).

Le bâtiment et l'infrastructure du Musée romain de Vallon sont propriété de la Fondation Pro Vallon (droit privé), qui gère le Musée.

Le terrain est propriété de la Commune de Vallon, qui a constitué un droit de superficie en faveur de la Fondation pour une durée de 99 ans (expiration le 28 juin 2094).

Missions et activités

Les missions du Musée romain de Vallon sont inspirées de la définition adoptée par le Conseil international des musées (ICOM) :

« Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances. »

Le Musée romain de Vallon accomplit ses devoirs de préservation, recherche et communication en conservant, protégeant, exposant, étudiant, valorisant et rendant accessibles aux divers publics le patrimoine culturel, archéologique et historique qui le caractérise. En ce sens, il s'apparente à un service public orienté par la politique culturelle cantonale.

Pour ce faire, il s'appuie sur la collaboration et les compétences de divers corps de métiers existant au sein du Service archéologique de l'Etat de Fribourg.

Engagements

Le Musée romain de Vallon s'engage à respecter le Code de déontologie de l'ICOM pour les musées, notamment en :

- œuvrant au service de la société et de la région dans laquelle il se trouve
- assurant l'inaliénabilité du patrimoine archéologique du site
- développant un programme de médiation culturelle appropriée

- développant des études et diffusant des savoirs
- encourageant le dialogue scientifique multidisciplinaire de tous les sujets liés aux vestiges du site
- intégrant le réseau muséal et culturel cantonal et régional, voire national

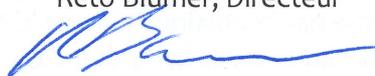
Ambitions et objectifs

Le Musée romain de Vallon aspire à :

- améliorer sa visibilité et son accessibilité
- développer sa fréquentation par tout moyen approprié
- améliorer et développer l'accessibilité physique et intellectuelle des collections et des expositions selon un concept de culture inclusive
- améliorer l'accueil de ses visiteurs
- devenir un vecteur d'intégration sociale
- favoriser et développer la connaissance et la visibilité des collections
- assurer l'étude scientifique des collections
- créer une offre culturelle articulée, qui comprend l'histoire des lieux, la nature qui les entoure et les entourait à l'époque romaine, le programme d'animations et de médiation culturelle, les propositions de loisirs
- développer dans un public toujours plus large l'attention au patrimoine archéologique, indispensable à sa protection et à sa préservation, et transmettre aux générations présentes et futures la conscience de l'importance du patrimoine lui-même
- œuvrer conformément à un modèle d'organisation et aux normes internationales d'exploitation des musées, qui prévoient, entre autres, des contrôles de qualité et la certification de la conformité de la gestion pour la conservation correcte des vestiges archéologiques
- créer et mettre en place un concept d'éco-responsabilité et de développement durable

Vallon, janvier-août 2022

Reto Blumer, Directeur



Clara Agustoni, Conservatrice

